



COSS INFO

Bulletin d'information officiel de la Commune de Cossonay



La Municipalité de Cossonay, de g. à dr.: Claude Moinat, Bernard Ebener (vice-syndic), Valérie Induni (syndique), Florence Texier Claessens et Philippe Zufferey.

La Municipalité de Cossonay présente son programme de législature 2021-2026

COSSONAY Le programme de législature de la Municipalité de Cossonay est publié aujourd'hui au centre du *Journal de la Région de Cossonay* que vous tenez entre les mains. Ce document, feuille de route des cinq prochaines années, vise à communiquer les intentions prioritaires de la Municipalité pour le mandat à venir. Pour rappel, la création du programme avait débuté en août 2021 et il avait été présenté en premier le 6 décembre au Conseil communal.

Cinq grands axes

Cette nouvelle édition du programme a fait l'objet d'un soin particulier sur la présentation afin de rendre le tout clair et synthétique. À noter qu'il est également possible de consulter le programme 2022 en ligne en scannant un QR code. Le document est structuré selon cinq grands axes: le développement urbain, la transition énergétique, le rayonnement de Cossonay comme centre régional, le vivre

ensemble dans la Commune et l'administration communale tournée vers le futur.

Constatant la croissance de Cossonay sur de nombreux plans, la Municipalité a pensé son programme dans l'optique de privilégier le qualitatif au quantitatif. Ainsi, celui-ci témoigne d'une volonté de consolider et de pérenniser ce qui existe déjà, plutôt que de tendre vers encore plus d'expansion. Un mot pourrait dès lors résumer l'orientation prise pour cette législature: «durabilité». Si ce terme désigne bien sûr les actions entreprises dans le domaine de l'écologie, il englobe également les aspects économiques et sociaux de la politique communale. L'enjeu est donc d'articuler ces trois points de manière harmonieuse pour assurer la meilleure qualité de vie possible à la population.

Rigoureux et méthodique

La mise en application concrète du programme constitue un défi pour la Municipali-

té. Il s'agit d'être rigoureux et méthodique, notamment dans la planification de l'implémentation des mesures envisagées et dans la fixation des délais. L'aspect financier revêt bien entendu une importance cruciale dans ce processus: la gestion du budget et des demandes d'investissement détermine la réalisation des diverses actions à mener.

Imaginer le «Cossonay idéal»

Au tout début de l'élaboration du programme de législature, la Municipalité s'était réunie pour imaginer son «Cossonay idéal» afin de se donner des idées. Son rêve: faire de Cossonay un lieu de rencontre, où des personnes de tout âge vivent en harmonie, où il y a moins de trafic et plus d'espaces verts, où toutes les infrastructures sont présentes pour répondre aux besoins de la population. Il s'agit désormais de tout mettre en œuvre pour rapprocher le plus possible rêve et réalité. ■

COSS INFO

Bulletin d'information officiel de la Commune de Cossonay



EN BREF

BRÈVE COVID: Nouvelles mesures cantonales et fédérales

Hormis l'allègement de la durée des quarantaines pour les «cas-contact» et des isolements pour les personnes testées positives, les mesures sanitaires annoncées en décembre dernier et actuellement en vigueur, sont prolongées jusqu'à la fin du mois de février. Pour rappel, outre le Certificat COVID, le port du masque est obligatoire dans les espaces intérieurs des bars et restaurants, dans les lieux culturels et de loisirs et lors de manifestations à l'intérieur. Cela concerne notamment les musées, bibliothèques, zoos, cinémas, centre de fitness, parcs aquatiques ou casinos. Nous rappelons que toutes les informations sur la pandémie et l'évolution de la situation sanitaire sont mises à jour régulièrement sur le site Internet communal www.cossonay.ch/coronavirus, ainsi que sur les sites de l'OFSP www.ofsp.admin.ch et du Canton de Vaud www.vd.ch/coronavirus.

BRÈVE COVID: Zones de forte affluence Port du masque à l'extérieur

Nous rappelons que le port du masque est obligatoire dans les zones de forte affluence suivantes, telles que décidées par la Municipalité: la zone du Marché (uniquement le vendredi matin), le centre de tri des déchets, la zone du centre commercial des Chavannes, y compris le parking, les places de jeux (dès 16 ans) et la zone en tartan du Pré aux Moines (dès 16 ans).

BRÈVE COVID: Centrale des solidarités Hotline d'aide dans le quotidien

Vous faites face à des difficultés quotidiennes révélées par la pandémie de coronavirus Covid-19? Vous vous sentez perdu(e) ou démun(e)

face à la situation actuelle? La Hotline cantonale «Centrale des solidarités» est à votre disposition au **0800 30 30 38** pour vous aider et vous offrir une aide concrète dans votre quotidien. Plus d'information également disponible sur www.vd.ch/coronavirus-solidarites.

Conseil communal le 7 février

La prochaine séance du Conseil communal aura lieu le **lundi 7 février 2022 à 20h15, au réfectoire de CossArena**. Nous rappelons que ces séances sont publiques et tenues dans le respect des mesures sanitaires en vigueur. À ce propos, et uniquement pour le public et les représentants de la presse souhaitant assister à cette séance, la présentation d'un certificat COVID valide, ainsi que le port du masque, seront exigés. Le détail de l'ordre du jour et les documents y relatifs peuvent être consultés sur le site www.cossonay.ch ou sollicités auprès du Greffe municipal.



Recensement des chiens

Conformément à la législation en vigueur (LPolC, art. 9), nous rappelons aux propriétaires de chiens que s'ils n'ont pas encore fait le nécessaire, ils sont tenus d'annoncer à l'Office de la population d'ici le **2 mars 2022**: les chiens achetés ou reçus en 2021, les chiens nés en 2021 et restés en leur possession, les chiens qui n'ont pas encore été annoncés, les chiens vendus,

morts ou donnés au cours de l'année 2021, pour radiation. Les chiens déjà annoncés et restés chez le même propriétaire sont inscrits d'office. Il n'est donc pas nécessaire de les annoncer à nouveau.

Bibliothèque communale Livraison à domicile: Bib' à Dom'

Vous habitez Cossonay, vous aimez lire, mais vous êtes immobilisé chez vous et ne pouvez pas aller à la bibliothèque en raison d'une maladie ou d'un accident? Savez-vous que des bénévoles de la bibliothèque sont prêts à vous apporter des livres de votre choix à votre domicile? Pour bénéficier de ce service gratuit, il suffit de disposer d'un abonnement auprès de la bibliothèque. Si vous n'êtes pas encore abonné ou pour tout autre renseignement, n'hésitez pas à contacter nos bibliothécaires par téléphone au **021 861 07 07** ou par courriel à l'adresse suivante: bibliotheque@cossonay.ch.

Relâches

La bibliothèque communale fermera ses portes durant la semaine des Relâches, soit du **21 au 27 février 2022**. Réouverture selon l'horaire usuel, le **mardi 1er mars 2022**.



Protection civile - Test des sirènes

Comme chaque année le premier mercredi du mois de février, les sirènes sont contrôlées sur l'ensemble du territoire helvétique. Ce test aura lieu le **2 février 2022 de 13h30 à 14h00**. ■

LA MUNICIPALITÉ

SAUVER DES VIES - CONFÉRENCE PUBLIQUE LE 1ER FÉVRIER À COSSONAY

Les chances de survie lors d'un arrêt cardio-respiratoire diminuent de 10% toutes les 60 secondes et deviennent quasiment nulles après 10 minutes. Dans ce cadre, et attentive à ce sujet de santé publique, la Commune de Cossonay a souhaité offrir à ces citoyennes et citoyens une **conférence publique** visant à sensibiliser à la réanimation cardiaque. Celle-ci aura lieu le **1er février prochain au réfectoire de CossArena**. Tous les détails relatifs à l'inscription se trouvent dans l'annonce adhoc publiée dans cette édition du *Journal de la région de Cossonay*. À la suite de cette conférence publique, divers cours en lien avec la réanimation cardiaque et à l'utilisation des différents défibrillateurs de la localité seront organisés dans le courant du mois de février et du mois de mars. Les dates de ces formations seront publiées sur le site Internet communal www.cossonay.ch et dans une prochaine édition du *Journal de la Région de Cossonay*.

